

Nouvelle offre de formation Lettre de cadrage

L'élaboration d'une offre de formation est un exercice délicat : il s'agit de répondre aux attentes de la société sans trahir l'identité de notre université. Il s'agit aussi de garder au cœur de nos missions la formation par la recherche. Il s'agit enfin de proposer une offre de formation adaptée aux moyens humains de notre université.

Principes généraux :

- Privilégier la qualité sur la quantité
- Redonner du temps aux enseignant·e·s
- Décloisonner les enseignements
- Proposer une offre de formation soutenable économiquement et qui ne soit pas insoutenable humainement
- Renforcer la formation par la recherche, tout en en identifiant les compétences professionnalisantes

L'objectif est de proposer une nouvelle offre de formation cohérente et humainement soutenable pour les équipes enseignantes et administratives, compatible avec les moyens dont disposent l'Université Bordeaux Montaigne et ses composantes. Trois axes fondamentaux constitueront les guides de la construction de la prochaine offre de formation :

- La Prise en compte du potentiel enseignant titulaire disponible qui sera à mettre au regard des charges pédagogiques envisagées (Volume horaire Eq TD – tout compris : options, nombre de groupes etc.) avec deux objectifs principaux :
 - Rendre du temps aux enseignant·e·s
 - Dépressuriser les services administratifs et techniques
- La simplification indispensable de la structure générale des maquettes afin de :
 - Produire une offre plus lisible et plus facile à faire évoluer
 - Dépressuriser les services administratifs et techniques
- Le renforcement de la continuité entre les différents diplômes et niveaux au sein des départements et des composantes (Licences et Masters surtout) avec pour objectifs :
 - Prendre en compte les besoins de formation des étudiant·e·s aux différents niveaux
 - Améliorer la continuité des études
 - Permettre aux enseignant·e·s d'enseigner aux différents niveaux

1. Les Licences

Une offre allégée, lisible et équilibrée

Volume horaire étudiant (VHE)

Pour toutes les licences (hors licence Pro et double licence), le VHE sera de 1500 h tout compris, dont les UE de découverte, de préprofessionnalisation, de langues, et les éventuelles UE de stage (sans compter les heures de présence des étudiant-e-s dans les structures d'accueil). Il existe dans notre établissement des inégalités entre les formations dans le calcul de l'encadrement des stages ou des mémoires. Or, l'encadrement pédagogique (corrections de copies, de mémoires, suivi de stages) fait partie des missions des enseignant-e-s.

- ⇒ il est important que la période de stage ne soit pas un obstacle à l'organisation d'un semestre qui serait par ailleurs très lourd pour les étudiant-e-s.

Le VHE sera de 1800 heures pour les doubles licences.

Mieux équilibrer les années et les semestres

Dans les **filières non sélectives** au moins, il est fortement recommandé d'alléger la VHE en L1 pour lutter contre le décrochage et pour éviter la démultiplication des heures de TD qui pèse sur les équipes de formation.

Par exemple, la répartition sur les 3 années peut prendre la forme suivante

- L1 : 400 heures
- L2 : 550 heures
- L3 : 550 heures

Veiller à l'équilibre des semestres.

Veiller à l'équilibre entre CM et TD.

Seuils de création, de dédoublement et enseignements à choix

40 étudiant-e-s dans les groupes de TD sauf laboratoires de langues, informatiques ou équipements techniques particuliers

Ce seuil vaut pour les parcours-types et pour tous les enseignements à choix/options (pas de parcours-types possibles en dessous de 40 étudiant-e-s, triple en dessous de 80, etc...)

Éviter l'émiettement et la multiplication des UE (et ECUE)

La multiplication des UE et ECUE a eu pour conséquence une multiplication difficilement gérable des évaluations. Il est donc important de revenir à un nombre soutenable d'UE et ECUE à raison de :

- maximum 6 UE par semestre tout compris
- maximum 12 ECUE par semestre

Il peut y en avoir moins. Il s'agit de ne proposer des ECUE que s'il est essentiel pour la formation de figer la structuration entre les différents enseignements au sein de l'UE. Il est tout à fait possible de prévoir plusieurs enseignements au sein d'une UE sans figer leur organisation.

Il est important de réduire le nombre d'épreuves en contrôle terminal. En contrôle terminal, **une seule épreuve par UE est préconisée.**

Mutualisations

Les mutualisations ont également engendré de nombreux problèmes de pédagogie, d'évaluation, et de gestion :

- pas de mutualisation entre spécialistes et non spécialistes
- en revanche, les enseignements pour non spécialistes peuvent être mutualisés.

Les ECTS

Ils doivent être liés au temps total de travail des étudiant-e-s.

Ils doivent être des multiples de 3 à l'échelle de l'UE, cela afin de permettre une meilleure visibilité de la structure de chaque formation et de faciliter les passerelles entre les formations.

Maille pédagogique pour les emplois du temps

Les réflexions sur la maille pédagogique monteront en intensité plus tard, au moment de la conception des emplois du temps, mais il est bon de les avoir à l'esprit pour certains aspects des maquettes que nous devons concevoir dès à présent. Il s'agit d'anticiper, dès l'élaboration pédagogique de nos enseignements, les problèmes de construction des emplois du temps et de logistique (limitation des locaux disponibles) :

- Afin d'optimiser l'occupation des locaux et des plages horaires, il faut éviter les demi-heures d'enseignements (pas de TDs de 1h30 par exemple) et veiller à ne créer que des blocs d'enseignements en heures pleines ;
- Par ailleurs, il faudrait également intégrer tôt dans la réflexion l'allongement du créneau de positionnement de la pause méridienne afin de désengorger les lieux de restauration (par exemple prévoir une pause d'au moins une heure entre 11h30 et 14h40) .

Exprimer l'ODF en termes de compétences

En attendant la construction d'un cahier des charges plus précis concernant l'approche par compétences il est demandé aux équipes de formation de définir, pour chacune des UE, une ou plusieurs compétences, telles qu'elles sont énumérées dans l'arrêté licence.

En résumé et pour rappel, les étudiant-e-s doivent acquérir 4 types de compétences pendant leur parcours :

1° Des connaissances et des compétences disciplinaires (dans et hors de la discipline)

2° Des compétences linguistiques,

3° Des compétences transversales, : analyse, synthèse, expression écrite et orale, travail individuel et collectif, conduite de projets, repérage et exploitation des ressources documentaires, compétences numériques et de traitement de l'information et des données ;

4° Des compétences technologiques, préprofessionnelles et professionnelles.

Une offre ouverte

L'offre prévoira des passerelles et se déclinera en enseignements disciplinaires qui constituent le socle de chaque licence, auxquels s'ajouteront des enseignements de découverte, des langues vivantes pour les non spécialistes en langues, des enseignements transversaux, et des enseignements de spécialisation préprofessionnelle afin de permettre aux étudiant e s de personnaliser leur parcours.

➤ Enseignements disciplinaires :

Ils regroupent les enseignements spécifiques de la discipline ainsi que d'éventuels enseignements connexes.

➤ Enseignements de découverte :

L'objectif des UE découverte est de permettre à tous les étudiant-e-s de Licence, quelle que soit la discipline qu'elles/ils ont choisie, de pouvoir découvrir des domaines disciplinaires enseignés dans d'autres départements.

Pour la mise en œuvre de cette UE découverte :

- Chaque parcours de licence intègre 2 UE découverte,
- Chaque département concevra une ou plusieurs UE découverte qui ne seront ouvertes qu'aux étudiant e s des autres départements.

Les UE valident 3 ECTS chacune. Elles sont positionnées aux semestres 2 et 3. Elles sont de 24h équivalent TD et sont dispensées en cours magistraux (soit 16hCM).

L'objectif de ces UE étant la découverte, elles bénéficient d'une évaluation spécifique en évaluation continue intégrale (c'est-à-dire sans session de rattrapage mais avec deuxième chance).

Afin que tous les étudiant·e·s de licence puissent suivre 2 enseignements en dehors de leur département, le dispositif nécessite une offre de réciprocité entre départements.

Exemple le département X héberge une unique licence qui accueille 220 étudiant·e·s en L1 et 150 en L2. Il doit proposer des enseignements de découverte accessibles à un minimum de 370 étudiant·e·s. Pour augmenter les possibilités de choix pour les étudiants, il est souhaitable que les départements puissent proposer des enseignements accessibles au plus grand nombre d'étudiants possible.

➤ Enseignements de préprofessionnalisation

Ils comprennent 2 UE minimum qui sont affectées de 3 ECTS au moins et sont positionnées sur les semestres 4, 5 ou 6.

Ils peuvent prendre plusieurs formes – par exemple :

- UE « recherche »,
- UE « prépro MEEF »,
- UE « stage »,
- UE « terrain »,
- UE « sensibilisation à l'entrepreneuriat »,
- etc. (la liste est ouverte).

Les UE peuvent être transversales à plusieurs parcours ou formations.

➤ Enseignements transversaux :

Ils comprennent d'une part les compétences numériques, compétences en recherche documentaire, le PPE et d'autre part les enseignements de langue vivante uniquement pour les non spécialistes. Ces enseignements sont regroupés au sein d'un même UE dont les contenus sont définis au niveau établissement.

Les enseignements de langue sont dispensés du semestre 3 au semestre 6.

Les autres enseignements sont dispensés du semestre 1 à 4.

L'UE portera 6 ECTS sur les semestres 3 et 4 et 3 ECTS sur les autres semestres (1,2,5,6).

2. Les Masters

(en cours d'élaboration)

Signé